Ville de
Pont-Rouge

A V I S D ' A S S E M B L É E P U B L I Q U E
D E C O N S U L T A T I O N
PROJETS DE RÈGLEMENT 496.11-2017, 496.12-2017 ET 496.13-2017

Aux personnes intéressées par les projets
de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 496-2015

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 6 février 2017, le conseil municipal de la Ville de Pont-Rouge a adopté le projet de règlement de modification numéro 496.11-2017 intitulé *Règlement 496.11-2017 modifiant le règlement de zonage numéro 496-2015 afin de créer la zone Av-515 et d'y autoriser les activités extractives à certaines conditions*.

2. Lors d'une séance ordinaire tenue le 6 février 2017, le conseil municipal de la Ville de Pont-Rouge a adopté le projet de règlement de modification numéro 496.12-2017 intitulé *Règlement 496.12-2017 modifiant le règlement de zonage numéro 496-2015 afin de créer la zone Avp-810.*

3. Lors d'une séance ordinaire tenue le 6 février 2017, le conseil municipal de la Ville de Pont-Rouge a adopté le projet de règlement de modification numéro 496.13-2017 intitulé *Règlement 496.13-2017 modifiant le règlement de zonage numéro 496-2015 afin de reconfigurer les zones et de revoir les usages autorisés et les normes de construction dans le secteur sud du territoire.*

4. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **jeudi 2 mars 2017, à 18 h, à la salle du conseil du centre communautaire** sis au 2, rue de la Fabrique, à Pont-Rouge. Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire ou la personne nommée par le conseil expliquera les projets de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

   En lien avec le projet de règlement numéro 496.11-2017 visant l'ensemble du territoire de la Ville de Pont-Rouge, les principaux objets de cette assemblée sont :

   - la création de la zone Av-515, en bordure du rang de l'Enfant-Jésus;
   - l'autorisation d'implanter des usages activités extractives dans la zone Av-515.

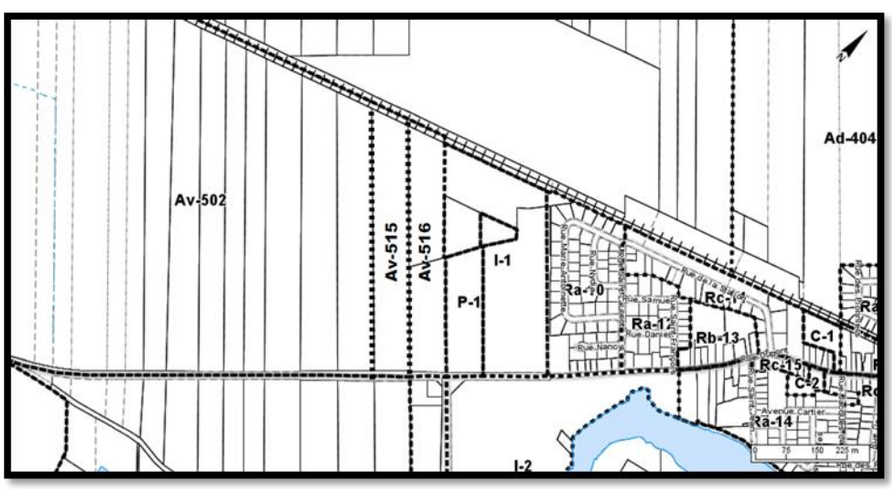

10, rue de la Fabrique, Pont-Rouge (Québec) G3H 1A1 • Tél. : 418 873-4481 • Téléc. : 418 873- 3494
Site internet : ville.pontrouge.qc.ca Courriel : info@ville.pontrouge.qc.ca

Ville de
Pont-Rouge

En lien avec le projet de règlement numéro 496.12-2017 visant l'ensemble du territoire de la Ville de Pont-Rouge, les principaux objets de cette assemblée sont :

- la création de la zone Avp-810, dans le secteur de la rue Alywin;
- l'autorisation d'implanter des usages récréotouristiques dans la zone Avp-810.

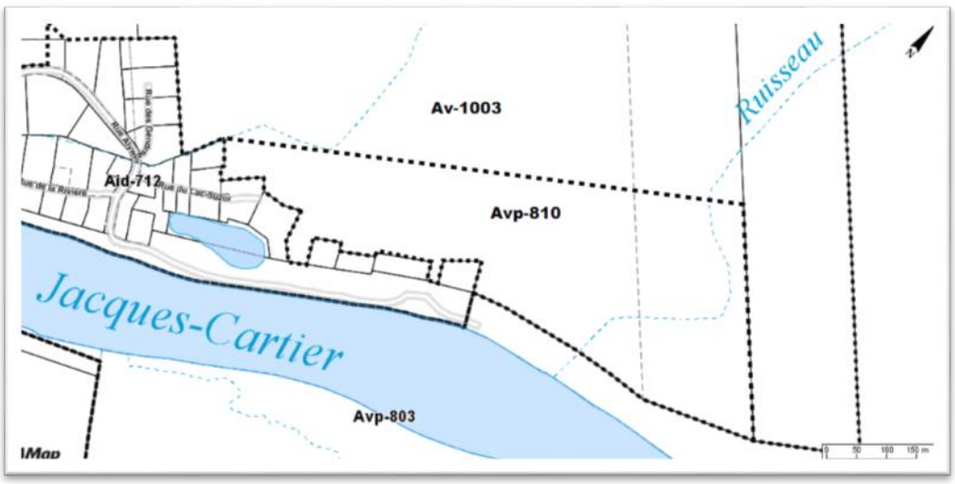

En lien avec le projet de règlement numéro 496.13-2017 visant l'ensemble du territoire de la Ville de Pont-Rouge, les principaux objets de cette assemblée sont :

- la modification des limites de la zone C-5;
- la création de la zone MIX-10, en bordure de la route de la Pinière;
- l'autorisation d'implanter des usages commerciaux dans la zone MIX-10;
- la modification de certaines normes relatives aux bâtiments destinés à l'entreposage pour les usages commerciaux;
- la modification de certaines normes d'affichages pour les usages commerciaux;
- la modification des normes de construction pour les habitations unifamiliales dans la zone Ra-72.

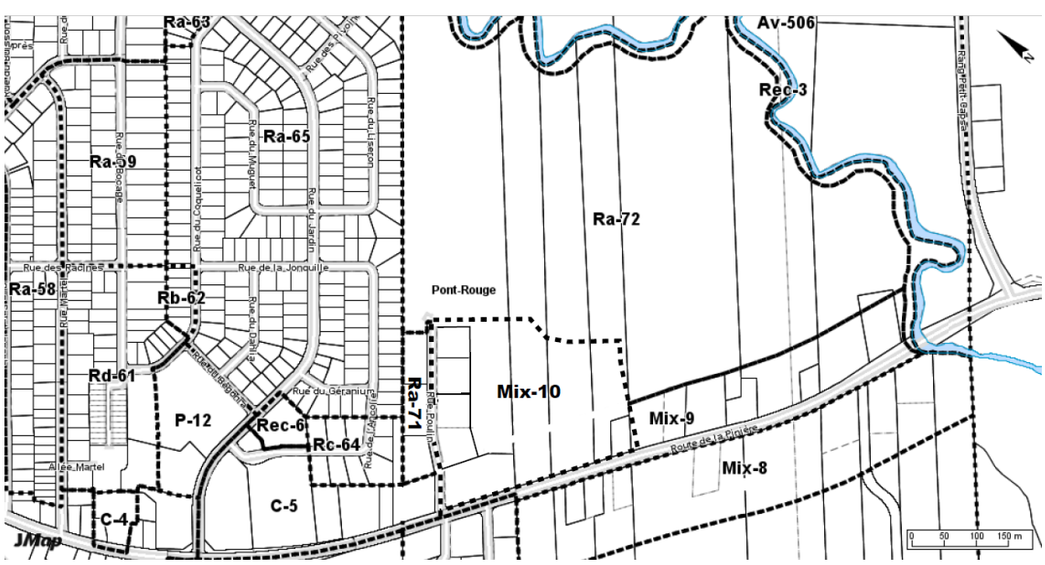

5. Les projets de règlement sont disponibles pour consultation au bureau de la soussignée, aux heures ordinaires de bureau.

6. Les projets de règlement numéro 496.11-2017, 496.12-2017 et 496.13-2017 contiennent des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Ville de
Pont-Rouge

DONNÉ À PONT-ROUGE, le 15 février 2017

JOCELYNE LALIBERTÉ
GREFFIÈRE